PAYS DE L'AIGLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi vingt-quatre septembre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le dix-huit septembre 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE.

Monsieur Didier PITOU a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	49
VOTANTS	52

CONVOCATION

Datée	du 18/09/2026
Affichée	le 18/09/2026

OBJET

Approbation du bilan prévisionnel d'opération des travaux d'aménagement et de sécurisation sur la commune de la Chapelle Viel

Etaient présents : Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Vincent GUERARD, Sylvain GANDAIS, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Jean-Luc BEAUFILS, Marc GÉGU, Olivier CERESER, Nicolas MASSE, Hélène JÉANNE, Romain DEULEY, Brigitte SALVINI, Geoffrey LE DÉAN, François BRIZARD, Serge LEBRETON, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Emilie TISON, Sébastien CHEVALIER, Mehdi AFIF, Marie-Laure LERAISNIER, Jean-Marie GOUSSIN, Fabien REGNIER, Serge DELAVALLÉE, Corine LE BLÉVEC, Vincent COLLO, Frédéric BITTARD, Gilbert MATELOT, François HUREL, Jérôme BIGNON, Fabien FAUQUET, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Wiener FLEURIMOND, Mickaël HERAULT, Xavier GUYET, Jacky DE TAERVERNIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Vincent GUYET, Christine LOUATRON, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL.

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean-Luc NOUAIL
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Fabien REGNIER
Patricia ERNOUX a donné pouvoir à Sébastien CHEVALIER

Représentés : Daniel MARIE représenté par Vincent GUERARD
Delphine PRIEUR représentée par Frédéric BITTARD
Christophe POTTIER représenté par Xavier GUYET

Absents excusés : Pierre DUFAY, Sylvie FARAULT

Absent : Hubert GORET

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-209-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Monsieur MARTEL, Vice-Président délégué à la voirie et aux travaux, rappelle que la commune de la Chapelle Viel a souhaité engager des travaux d'aménagement et de sécurisation rue des Capellois et les Puisards.

Les travaux rue des Puisards permettront de sécuriser la traversée du lieu-dit. Les travaux concernant le secteur « Mairie » portent sur la création d'un cheminement piéton, partant de la mairie, le long de la RD 668, accompagnés de la création de 16 places de parking en contre bas de la rue.

La Communauté de Communes prendra en charge les dépenses relatives aux compétences qu'elle exerce, c'est-à-dire la construction et l'entretien des trottoirs, parkings ou aire de stationnement, des chaussées constituant la voirie communautaire.
Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation de divers intervenants, il s'avère judicieux que la Commune soit pilote de l'ouvrage même pour les travaux relevant de la compétence de la Communauté de Communes.

Bilan financier prévisionnel de l'opération
Sur la base des éléments connus à ce jour, le plan de financement prévisionnel de l'opération présente l'équilibre suivant, basé sur les études au stade PRO. La ligne travaux intègre une provision pour aléas.

Une DETR d'un montant de 36 000 €, soit 25,8 % de la dépense subventionnable a d'ores et déjà été notifiée à la commune de la Chapelle Viel.

Une subvention au titre du fonds FAL (Fonds d'Aménagement Local) a été sollicitée par la commune.

Les subventions seront reversées par la Commune à la Communauté de Communes selon le même taux de répartition que les dépenses.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-209-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Imputation comptable (article)	DEPENSES	en € HT	en € TTC	Clé de répartition prévisionnelle (part CDC)	Part à refacturer CDC (TTC)	Part La Chapelle Viel TTC
	MOE	25 089 €	30 107 €	44%	13 314 €	16 793 €
	SPS	5 018 €	6 021 €	44%	2 663 €	3 359 €
			- €	44%	- €	- €
	Etudes et diagnostics	30 107 €	36 129 €	0	15 977 €	20 151 €
	Concessionnaires	- €	- €	0	- €	- €
	Honoraires	- €	- €	0	- €	- €
	Conduite d'opération	- €	- €	0	- €	- €
	Travaux secteur MAIRIE	128 791 €	154 549 €	44%	68 346 €	86 203 €
	Travaux secteur LES PUISARDS	38 472 €	46 166 €	44%	20 416 €	25 750 €
			- €	100%	- €	- €
	Estimation travaux	167 262 €	200 715 €	0	88 762 €	111 953 €
	Aléas et révision de prix	- €	- €	0%	- €	- €
	Assurance dommage ouvrages	- €	- €	0%	- €	- €
	Frais de publicité (marchés)	1 000 €	1 200 €	0%	- €	1 000 €
	Taxe d'aménagement	- €	- €	0%	- €	- €
	XX	- €	- €	0%	- €	- €
	XX	- €	- €	0%	- €	- €
	Frais divers	1 000 €	1 200 €	0	- €	1 000 €
	TOTAL DEPENSES	198 370 €	238 044 €		104 739 €	133 104 €
					44%	56%
	RECETTES					
	DETR	36 000 €	36 000	44%	15 920 €	20 080 €
	FAL	38 471 €	38 471	44%	17 013 €	21 458 €
	TOTAL subventions	74 471 €	74 471		32 933 €	41 538 €
	FCTVA		39 049		17 181 €	21 834 €
	TOTAL recettes	74 471 €	113 520 €		50 115 €	63 372 €
	Autofinancement	123 899 €	124 524 €		54 625 €	69 732 €

- Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales,

- Vu la délibération n° 20-2026 du conseil municipal de La Chapelle Viel en date du 1er septembre 2026 approuvant la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour travaux de VRD, incluant le bilan financier prévisionnel,

- Vu les études fournies par la maîtrise d'œuvre, l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne,

- Considérant qu'il convient d'approuver le bilan d'opération pour les travaux d'aménagement et de sécurisation sur la commune de la Chapelle Viel,

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-209-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération de travaux d'aménagement et de sécurisation sur la commune de la Chapelle Viel dont le montant prévisionnel en dépenses s'élève à 238 044 € TTC, la part incombant à la Communauté de Communes étant estimée à 104 739 € TTC ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2027 du budget général ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 02 OCT. 2026
Publié en ligne le 02 OCT. 2026
Certifié exécutoire

La Présidente,
Véronique LOUWAGIE

CDC des Pays de L'Aigle
61300
L'AIGLE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-209-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026